

Présents (25) :

Mesdames Hélène DERRIEN HABERT, Christelle GRAND NIJDAM, Tasnime KESSARIA et Héloïse PETIBON, Représentantes des parents d'élèves, élues au conseil d'école ;  
Mesdames Léa ANDRIAMAMONJY, Mickaëlla CHAN MING, Déborah DUCREY, Nathalie GORET, Lys GREBAUT, Nadia HERZOG, Shehnaz LAKHI, Sophie NJARASOA, Noro RAKOTOBE, Hanta RAKOTOMAMONJY, Ony RAKOTONDRATRIMO, Maneva RAKOTONIRINA, Hanta RASOARIMISA, Erica RATSIMBAZAFY, Karine TAOCHY, Laure ROBERT TEYSSENIER, Messieurs Eric FAVRE BUISSON et Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA, Enseignants ;  
Monsieur Georges GEERAERTS, Président de l'Association des Parents d'Élèves ;  
Monsieur Christian MOGET, Proviseur du Lycée français ;  
Monsieur Christophe LEFEVRE, Directeur de l'école primaire, Président du conseil.

Excusés (9) :

Mesdames Eva ANDRIAMIHAJA, Stéphanie JUMEL et Monsieur Jean Bernard LACOUTURE, Représentants des parents d'élèves, élus au conseil d'école ;  
Mesdames Dheeyah CHENDRIAH, Aude HOLLENDER et Olivia RAZANAMAMPIONONA, Enseignantes ;  
Madame Céline GRATIOLET, Directrice administrative et financière ;  
Madame Patricia VERSELLE, Inspectrice de l'Éducation Nationale **aefé** Zone Océan Indien ;  
Monsieur Andrzej ROGULSKI, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle près l'Ambassade de France à Madagascar.

Préliminaires :

Diaporama de la matinée portes ouvertes en accueil. La bienvenue est exprimée à tous les présents au quatrième conseil de cette année scolaire 2017/2018. La séance est déclarée ouverte à 17 heures et 5 minutes. Émargement des présents. Désignation des secrétaires de séance : Madame Héloïse PETIBON pour les parents d'élèves, Madame Nathalie GORET pour les enseignants.

On procède alors à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- **Compte rendu de la séance du mardi 10 avril 2018**

Le compte rendu est soumis aux remarques éventuelles. Version adoptée à l'unanimité, sans modification.  
Rappel : le procès verbal du conseil d'école est disponible sur le site Internet de l'établissement, dans la rubrique Espace administratif du primaire (Accueil>Vie pédagogique>Primaire>Espace administratif>Conseil d'école). Il est toujours affiché devant la BCD pendant une dizaine de jours après édition.

- **État de l'école**

- Effectifs à la rentrée 2018 et organisation pédagogique

Niveaux	Nombre d'élèves en maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire					TOTAL
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
<b>Effectifs</b>	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>47</b>	<b>36</b>	<b>56</b>	<b>354</b>
	<b>120</b>				<b>234</b>					

*Effectifs actuels*

Remarques

- Concernant les effectifs :

Effectifs prévisionnels déterminés en fonction des effectifs actuels, des inscriptions, radiations signalées et maintiens. L'effectif du niveau PS comporte une incertitude importante liée notamment aux demandes de bourse en cours. On signale la demande d'inscription d'un enfant pour lequel l'école n'est pas en mesure de proposer de projet satisfaisant (écart trop important entre le niveau de compétences de l'élève et celui attendu pour sa classe d'âge) ainsi que 2 transferts pour le CE2 (établissements aefe) et 2 élèves admis en 6ème après test.

L'école a été sollicitée pour la passation de tests d'entrée au Lycée Jules Verne de Johannesburg, Afrique du Sud. Les deux élèves y seront scolarisés à la rentrée 2018. La famille a pu apprécier l'intérêt de choisir un établissement du réseau aefe, avec une démarche grandement facilitée.

Niveaux	Nombre d'élèves en maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire					TOTAL
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Dossiers / Tests	1	11	5	6	3	1	6	2	6	41
<b>Inscriptions</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>40</b>
<i>dont transferts</i>							2			2
	24				16					
<b>Radiations</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>16</b>
	4				12					
<b>Maintiens</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

*Nouveaux élèves / Radiations / Maintiens*

Remerciements aux enseignants pour la passation des tests, en particulier Déborah DUCREY pour les CM et la 6ème. Maintiens proposés par les conseils de cycles et acceptés par les familles. Radiations (à la demande des parents, le plus souvent pour des raisons professionnelles) prévues pour le 06/07/2018. A propos des inscriptions en PS, le directeur souligne que la propreté ne peut être invoquée comme préalable à l'inscription, chaque situation doit être examinée au cas par cas.

Noms des maîtres de la classe	Nombre d'élèves en Maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire					Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Hanta RAKOTOMAMONJY	3	17								20
Léa ANDRIAMAMONJY		9	13							22
Shehnaz LAKHI			24							24
Eric FAVRE BUISSON				23						23
Sophie NJARASOA				24						24
Hanta RASOARIMISA					23					23
Nathalie GORET					23					23
Ony RAKOTONDRA TRIMO						22				22
Karine TAOCHY						23				23
Lys GREBAUT							27			27
Erica RATSIMBAZAFY							27			27
Mickaëlla CHAN MING								24		24
Gilde RAZAFITSIHADINOINA								24		24
Nadia HERZOG									20	20
Jean-François PASSE									20	20
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>45</b>	<b>54</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>346</b>
	113				233					

*Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018 et structure pédagogique possible*

- Concernant l'organisation pédagogique :

> Aude HOLLENDER est remplacée par Jean-François PASSE (résident).

Suite à la commission de recrutement du 15/06, en attente de validation par le Comité de Gestion

> Déborah DUCREY serait remplacée par Rita Antoine PIANGO (poste fléché Français Langue Étrangère) ;

> Maneva RAKOTONIRINA serait remplacée par Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA ;

> Laure ROBERT TEYSSENDIER serait remplacée par Felambolanoro RANDRIANARIBAKO qui occupera le poste de remplaçante du fait du changement de poste de Léa ANDRIAMAMONJY.

> Le poste d'enseignant de malgache pour l'école primaire (CE1→CM2) n'est pas encore pourvu (période d'observation pour une candidate).

A propos de l'organisation pédagogique, le directeur rappelle que suite à l'épidémie de peste et à la demande d'élévation du niveau de sécurité (filtrage des entrées) formulée par les autorités, les ASEM qui connaissent très bien les familles des élèves de sections maternelles, ont été sollicités. Or depuis, l'accueil en classe est perturbé par ce service au portail et les enseignants ont demandé le retour à un service ordinaire des ASEM.

Propositions :

> modifier le service de surveillance des enseignants afin de partager la réalisation de cette tâche supplémentaire (service au portail) ;

> trouver une autre organisation : utilisation de badges pour le filtrage, par exemple, comme déjà évoqué.

→ Décision : mise en place de badges pour le contrôle de l'entrée des familles des élèves des sections maternelles à la rentrée, pour une période d'essai allant jusqu'aux vacances de la Toussaint. Format et modalités d'utilisation à étudier avec les parents élus.

#### ➤ Calendrier scolaire 2018/2019

Le calendrier scolaire 2018/2019 pour le territoire de Madagascar, transmis par le Service de Coopération et d'Action Culturelle et présenté lors du dernier conseil, a été adopté à l'unanimité lors du CETAB du 17/04/2018. Rappels : Pré-rentrée (enseignants) le lundi 03/09/2018 - Rentrée (enseignants et élèves) le mardi 04/09/2018 - Fin d'année scolaire le mardi 02/07/2019. Précision à la demande des parents : des aménagements du calendrier peuvent être soumis au SCAC pour étude, avant le mois d'avril.

A propos des rythmes scolaires, l'équipe souhaiterait essayer une nouvelle répartition des lundis après-midis travaillés pour les classes élémentaires : tous les lundis des périodes 1 et 2 puis aucun lundi de la période 3 (la plus chaude) et enfin un lundi sur deux pour les périodes 4 et 5.

Le directeur rappelle que toute proposition d'aménagement du calendrier doit respecter le volume annuel de 864 heures minimum d'enseignement imposé par la convention, dans l'intérêt des élèves.

#### ➤ Suivi des élèves

La *différenciation* des situations d'apprentissage et les *plans personnalisés* ont été présentés lors des précédents conseils d'école. Ici, le directeur souhaite mettre l'accent sur deux dispositifs en particulier :

- Focus sur les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) en cette période

L'organisation de la semaine scolaire prévoit la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints d'élèves qui s'ajoutent au temps hebdomadaire d'enseignement. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. (Circulaire 2013-17 du 6 février 2013). Celles-ci ne sont pas obligatoires mais nécessitent une présence assidue lorsque la famille donne son accord.

Les activités pédagogiques complémentaires sont proposées en réponse à des besoins identifiés :

> une aide aux élèves visant à prévenir ou traiter des difficultés d'apprentissage.

> une aide au travail personnel : apprendre à mémoriser, à rechercher, à gérer ses outils, à s'organiser...

> une activité prévue par le projet d'établissement.

	TPS / PS	PS / MS	MS	GSA	GSB	CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1CM2	CM1B	CM2B	CM2C
P5	0	4	0	T	3	4	4	5	7	2	4 et +	T	9	5	6

« Activités Pédagogiques Complémentaires : enfants pris en charge lors de la cinquième période (P5)

« et + » signifie que tout ou partie de la classe a bénéficié du dispositif / « T » : toute la classe

Après une année très perturbée (leur organisation avait notamment été modifiée avec la participation de tous les élèves suite à l'épidémie de peste), l'équipe avait souhaité revenir à un fonctionnement plus ordinaire en proposant les APC qu'à certains élèves. En cette cinquième période, les modalités d'utilisation de ce temps privilégié sont très variées selon les cycles et les classes :

> petits groupes en maternelle (langage) ou cycle 2 (lecture, étude de la langue, calcul mental, résolution de problèmes) ;

> 9 élèves d'une même classe pris en charge par deux enseignants (dont un de section maternelle) ;

> toute la classe pour un projet ou pour terminer le programme prévu ;

> une composition des différentes organisations.

- Complément d'informations sur le suivi médical

> Le bilan infirmier (acuités visuelle et auditive, poids, taille, IMC, tension, vaccinations obligatoires) a été réalisé par l'infirmière scolaire Madame JAHIEL, que nous remercions, en complément du test Bilan de Santé Évaluation du Développement pour la Scolarité 5 à 6 ans (BSEDS 5-6 obligatoire en France) pour les élèves de Grande Section de maternelle peu avant le troisième conseil d'école. Une visite médicale a ensuite été organisée par le docteur AKBARALY.

> L'infirmière a aussi effectué un examen infirmier pour les élèves des classes de CM2 (avec, pour certaines, une éducation à la vie sentimentale).

> Depuis, grâce à Madame JOURCIN (orthoptiste) que nous remercions également, un dépistage visuel a été mis en place pour les élèves de MS, de GS et de CP. Il s'agit d'un contrôle de la vision des deux yeux de loin et de près, afin de dépister une éventuelle différence entre les deux yeux. Les tests proposés sont adaptés aux enfants de cet âge. Le dépistage du strabisme est également effectué. Si besoin, Madame JOURCIN informe par écrit les parents et conseille de prendre rendez-vous auprès d'un médecin ophtalmologue de leur choix. Le directeur souligne qu'il s'agit d'un véritable atout pour l'école car le dépistage des troubles visuels permet une prise en charge précoce, favorable à l'amélioration des apprentissages et du développement psychomoteur.

Toujours dans le cadre du suivi des élèves, le directeur rappelle les dates de remise des livrets de progrès pour les sections maternelles (à partir du 22 juin) et celle des livrets pour les classes élémentaires, à partir du 2 juillet. Note arrivée tardivement pour certains parents. Les enseignants se rendent disponibles pour recevoir les familles.

En lien avec le suivi des élèves, le projet de permettre aux familles d'acheter les fournitures scolaires conformes aux listes avec une qualité garantie, proposées par des fournisseurs locaux, et sans avoir à faire les magasins, est en cours. Aucune obligation d'achat mais une facilité dont le Lycée français est à l'origine. Achat en pré-vente et retrait quelques jours avant la rentrée par exemple. La librairie Fakra va transmettre prochainement un devis pour chaque niveau. D'autres fournisseurs comme Computek et SPB ont été contactés. Accueil favorable des parents. A suivre...

### ➤ Projet d'établissement

«Dans chaque école (...), un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école (...), sur proposition de l'équipe pédagogique (...).» Extrait du code de l'éducation, article L.401-1.

Rappel : «dans le cadre du socle commun qui concerne tous les élèves de la maternelle à la 3ème, il n'y aura plus au Lycée français de projet d'école spécifique mais un projet d'établissement unique avec des objectifs communs et des actions spécifiques selon les degrés». (PV du CE du 26/03/2015)

Éléments du projet d'établissement en suivant le calendrier, depuis le 10 avril dernier :

> Regards croisés sur Tamatave : 6 artistes en résidence du 10 au 19 avril avec un objectif de production individuelle sur la ville de Tamatave (pour rappel : plasticiens, info graphiste, animateur 2D, slameurs et photographe (Pierrot Men). Restitution finale de cette Action Pédagogique Pilote, subventionnée par l'aefe, le 21 juin à l'Alliance. Exposition jusqu'au 06/07. Présentation par Laure T.R. qui remercie les collègues impliqués dans le projet et invite toutes les personnes intéressées à profiter de ce vernissage pour découvrir le travail des élèves et des artistes.

> Semaine des langues du 16 au 19 avril avec le mandarin et le malgache à l'honneur à l'école grâce au travail de Gilde et d'Alice (le directeur annonce son départ définitif pour la Chine, pour des raisons familiales). Expositions et spectacles avec la participation de lycéens. Présentation par Sophie N.

> Pièce de théâtre autour de l'histoire des arts par les CM1/CM2 : fresque historique proposée aux parents le 7 juin, présentée par Nadia H. Le travail de toute une année.

> 10 séances avec l'intervenant Kevin pour monter un spectacle de danse présenté le 15 juin par les CM1B et les CM2C. Les élèves ont été très motivés par cette activité. Présentation par Maneva R. qui remercie la direction pour l'aide au projet et le financement.

> Matinée Portes Ouvertes le samedi 26 mai pour l'accueil des familles et des futurs parents d'élèves : présentation des travaux des classes et des chorales... Sans les bâches des 10 mots de la langue française car l'établissement qui les avait était en grève.

> Brigades d'Intervention Poétique à partir du 28 mai. L'objectif est de provoquer des événements «surprises» autour de la poésie et du slam, de la maternelle jusqu'au collège, dans des langues différentes. Les interventions de plusieurs classes ont été filmées avec les tablettes et transmises aux élèves. Merci à Gilde et Olivia pour ces moments de partage.

> Objectif atteint pour les élèves de TPE/PS au Ranch MASTEVA le 1er juin : la découverte des animaux. Grande découverte pour certains élèves qui ne connaissaient pas cet endroit. Projet à reconduire d'après Hanta R.

> Projet autour de l'histoire des arts pour les CE2B avec la restitution d'activités variées menées depuis septembre, le 12 juin. Présentation de ce projet de classe par Erica R.

> Autre restitution théâtrale par les CE1B : deux pièces présentée par Karine T. qui, sans tout dévoiler, annonce qu'il y aura un chat assassiné... Le 21 juin.

Aujourd'hui : sortie des sections maternelles au parc d'Ivoloïna. Programme : ouverture sur l'environnement, découverte des animaux (lémuriers, tortues) et des plantes (parc, pépinière) mais aussi, apprendre dans un autre endroit que l'école. Remerciements aux parents pour leur participation aux différents projets.

> Kermesse de l'école le 30 juin de 10 à 15 heures. Les parents organisateurs ont besoin de parents pour la tenue des stands jeux en doublette avec un enseignant (créneau d'une heure), de même pour la caisse ou les stands gourmands. Mais ils constatent que de nombreux parents ne savent pas vraiment ce qu'est une kermesse. Une note sera rédigée pour préciser ce projet. Grille de 10 jeux vendue 5 000 Ar. L'entrée sera gratuite et les enfants, obligatoirement accompagnés, seront sous la responsabilité des adultes. Affiche réalisée par Rody (professeur d'arts plastiques). Il est demandé aux enseignants de bien vouloir relayer les informations aux élèves et de transmettre le nom d'élèves nécessaires à qui le comité souhaite offrir de quoi participer. 58 personnes s'étaient engagées mais certaines ont renoncé depuis.

> Projet intrépide à Tamatave (Zari) : 107 exemplaires du DVD commandés. Suivi de la livraison par le directeur. .

Éléments du projet d'établissement en devenir...

Projet E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable). La démarche E3D, c'est lorsque qu'un établissement scolaire (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes à des enjeux locaux et planétaires. Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi à leur transmettre les connaissances, les compétences et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable. En un mot, en faire des citoyens responsables, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement. (Source ; académie de Versailles). Une Action Pédagogique Pilote a été déposée afin de faciliter l'intégration du développement au mode de fonctionnement du Lycée français de Tamatave (récupération de l'eau, compost, énergie solaire...). Certaines classes (CE2B, CM2C) ont déjà commencé à travailler dans ce sens. Un oubli en séance : le papier commence à être recyclé, en partenariat avec une association locale. Des poubelles de tri vont être distribuées, NdR.

> Cinéma à Tamatave : ce projet a l'ambition de soutenir les équipes pédagogiques (primaire et secondaire) dans leurs tentatives d'étudier des œuvres cinématographiques, à l'aide du numérique, sur le principe du dispositif École et cinéma (exploitation d'un film en amont et en aval du visionnement), avec l'Alliance française en partenaire. Mais aussi d'améliorer et de valoriser les restitutions de spectacle vivant (danse, théâtre...) dans la salle de motricité, qui serait équipée (vidéoprojecteur) et sonorisée. Mis à part une salle à Tananarive, aucun cinéma sur la Grande Ile... La (re)naissance d'un ciné-club (qui existait il y a plus de cinq ans) serait un événement à Tamatave et un moyen de lier de nouvelles relations avec les parents d'élèves et avec d'autres établissements scolaires. Une Action Pédagogique Pilote a été déposée afin de faciliter l'aménagement de la salle de motricité en bénéficiant d'une subvention

#### ➤ Travaux, équipement et sécurité

L'entrée actuelle de l'école primaire n'est pas satisfaisante au niveau de la sécurité :

> absence de trottoir en direction du gymnase Soavita ;

> stationnement difficile avec les nombreux poussepousses et autres engins ;

> circulation laborieuse malgré la note transmise à tous les parents avec un schéma indiquant le sens de circulation à privilégier.

L'incivisme de certains nuit à la majorité des usagers qui essaient d'améliorer la circulation autour du lycée.

Le directeur rappelle la possibilité d'utiliser les transports en communs organisés par les parents d'élèves...

Le proviseur donne l'exemple d'un problème de sécurité soulevé en conseil pédagogique du second degré : il est impossible d'interdire l'entrée à des élèves qui arriveraient en scooter sans casque. Mais il est possible de rappeler les risques encourus quand on n'en porte pas. C'est une question d'éducation et de respect.

Suite à l'assemblée générale de l'APE du 16/06/2018 :

> période de test de l'entrée actuelle prolongée jusqu'aux vacances de la Toussaint 2018.

> création d'une commission chargée d'étudier les possibilités d'amélioration des conditions d'accès à l'école primaire.

→ le président du Comité de Gestion précise que pour d'éventuels travaux pour le trottoir, il faudra compter avant tout sur l'autorisation des sœurs et de la voirie ainsi que la réception, après appel d'offre, d'un devis d'un montant raisonnable.

> question des parents à propos du changement d'organisation des salles de classes, notamment pour les maternelles.

→ Un projet de réorganisation des salles de l'école a été présenté en conseil des maîtres et, en partie lors de l'AG de l'APE. Le projet actuel n'a pas obtenu l'adhésion de la majorité des enseignants : le conseil des maîtres s'est prononcé contre.

Le proviseur rappelle les enjeux fondamentaux concernant l'engagement des parents d'élèves pour le Lycée français et ce, dès la maternelle. Il convient de s'interroger sur qu'il y aurait à faire -en plus de ce qui a été fait- pour retrouver la dynamique des effectifs notamment en maternelle, en considérant le contexte économique et la concurrence. L'aménagement de la cour des maternelles par le directeur semble très important, par exemple.

Afin de limiter la gêne des classes occasionnée par le passage des parents des élèves de maternelle, le passage derrière les salles de cycle 2, vers le portail central, sera testé, si possible avant la fin de l'année scolaire.

A noter :

> le matériel informatique prévu à la rentrée pour le primaire (ordinateurs et vidéoprojecteurs) qui équipera les classes au fur et à mesure.

> La rénovation de toutes les salles du primaire est prévue pendant les grandes vacances (peinture notamment) et celle des toilettes du cycle 2.

#### • Questions diverses

Chaque parent peut soumettre une ou des questions au conseil d'école. Pour cela, plusieurs possibilités :

- déposer un courrier au secrétariat de l'école ;

- envoyer un message électronique aux parents élus : [parents.elus1d@lftamatave.mg](mailto:parents.elus1d@lftamatave.mg) ;

- envoyer un message électronique à la direction de l'école : [direction@lftamatave.mg](mailto:direction@lftamatave.mg) .

Le parents élus peuvent collecter, synthétiser et transmettre les questions à soumettre.

Plusieurs questions ont été adressées au directeur qui les a rassemblées par thèmes.

> Concernant la sécurité :

- « les ASEM au portail au lieu d'être en classe »

→ Les réponses ont été apportées durant les échanges.

- « portail d'entrée »

→ Les réponses ont été apportées durant les échanges.

> Concernant l'organisation pédagogique et les événements :

- l'organisation de la kermesse

→ Les réponses ont été apportées durant les échanges.

- « aménagement des salles de classe l'année prochaine, notamment en maternelles »

→ Les réponses ont été apportées durant les échanges.

- « la répartition du matériel entre les classes lors de la prochaine rentrée »

Le directeur fait confiance aux collègues pour répartir au mieux le matériel et il y veillera. En effet, l'équipement doit être mutualisé dans l'intérêt des élèves, selon les projets et les périodes de l'année. Les parents rappellent le cas d'une classe fermée, dont le matériel n'a pas été réparti équitablement.

#### • Remerciements

Remerciements traditionnels mais non moins sincères à tous les parents, accompagnateurs ou acteurs des projets mis en œuvre et aux parents élus qui se libèrent pour une rencontre mensuelle avec le directeur pour évoquer tous les sujets de l'école. Le directeur leur adresse tous ses vœux de réussite pour la kermesse. Puis au nom du conseil, remercie les secrétaires de séance.

Remerciements aux ASEM et aux agents d'entretien qui contribuent à proposer et entretenir un cadre agréable et très favorable aux apprentissages.

Remerciements aux membres du Comité de Gestion et aux collègues de l'équipe de direction, Madame la directrice administrative et financière et Monsieur le proviseur pour le travail en coopération de chaque instant.

Remerciements aux assistantes de direction, deux aides très précieuses, tout comme les agents administratifs compétents et dévoués.

Le directeur tient à remercier l'ensemble des enseignants du primaire pour leur implication dans les différents projets et la coopération éducative (accueil d'une troisième collègue de l'école Jacques SYLLA de Sainte-Marie).

A l'occasion des départs, le directeur souhaite bonne route vers La Réunion à Laure et l'encourage à continuer à faire des projets et faire part de ses idées. Maneva a été recrutée rapidement par une école au Mali. Le directeur lui souhaite de rencontrer une équipe accueillante. Puis, concernant cette enseignante entre le primaire et le secondaire, « hybride » comme les formations dont elle a bénéficié et notamment celle de la DGESCO, le directeur souhaite à Déborah de réussir dans sa nouvelle aventure au secondaire.

Et enfin, clin d'œil à notre Chef d'établissement, Christian MOGET, sous la forme d'une photographie illustrant un « Bonne route Chef ! ». Le proviseur adresse ses vœux de réussite à son successeur, Laurent KOMLAN et à son épouse Dahbia, professeure de lettres.

La date du prochain conseil sera fixée en fonction de celle des élections des parents d'élèves au conseil d'école et dans les quinze jours qui suivront la proclamation des résultats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le secrétaire de séance  
pour les parents,  
Héloïse PETIBON

Le président du conseil d'école,  
Christophe LEFEVRE

Le secrétaire de séance  
pour les enseignants,  
Nathalie GORET

